

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 9 JUIN 2023**

Délibération n°	Objet	Résultat du vote
1	Désignation des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 - <i>Nomenclature actes : 5-1 Election de l'exécutif</i>	approuvée
2	Désignation du référent déontologue élu - <i>Nomenclature actes : 5-2 Fonctionnement des Assemblées</i>	approuvée
3	Mise à jour du tableau des emplois - <i>Nomenclature actes : 4-1 Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique</i>	approuvée
4	Fixation des tarifs des repas de la cantine pour l'année scolaire 2023-2024 <i>Nomenclature actes : 3-5 Actes de gestion du domaine public</i>	approuvée
5	Attribution d'une bourse communale <i>Nomenclature actes : 7-5-3 Autres bénéficiaires</i>	approuvée
6	Admission d'une créance en non-valeur <i>Nomenclature actes : 7-1 Décisions budgétaires</i>	approuvée
7	Autorisation au Maire de Villefranque de déposer un permis de construire pour le projet de réfection-extension de la Mairie et de la Maison Labia <i>Nomenclature actes : 2-2-2 Permis de construire</i>	approuvée
8	Electrification rurale – Programme « Rénovation EP (SDEPA) – Rénovation 2022 » - Approbation du projet et du financement de la part communale – Affaire n°21REPO52 <i>Nomenclature actes : 3-5 Actes de gestion du domaine public</i>	approuvée
9	Electrification rurale – Programme FACE AB (extension souterraine) 2023 – Approbation du projet et du financement de la part communale – Affaire n°22EX030 <i>Nomenclature actes : 3-5 Actes de gestion du domaine public</i>	approuvée
10	Entretien éclairage public – gros entretien – Programme « Gros entretien éclairage public (communes) 2023 » - Approbation du projet et du financement de la part communale – Affaire n°23GEOP082 <i>Nomenclature actes : 3-5 Actes de gestion du domaine public</i>	approuvée
11	Décision modificative de crédits n°1 – Budget annexe Multiple Rural <i>Nomenclature actes : 7-1 Décisions budgétaires</i>	approuvée

Liste publiée sur le site internet le 15 juin 2022 et affichée en mairie

Le Maire,

Marc SAINT-ESTEVEN